
Adresse de la société populaire de Pontivy, qui félicite la Convention, lors de la séance du 27 prairial an II (15 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Pontivy, qui félicite la Convention, lors de la séance du 27 prairial an II (15 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 634;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14771_t1_0634_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

l'ordre du jour, comme la vertu l'est parmi nous. Remplissez, sainte Montagne, remplissez, dignes représentants vos sublimes destinées. Le fer des assassins vous menace sans doute encore : mais votre vertu vous servira d'égide, et nous périrons plutôt tous ensemble que de jamais rentrer sous le joug odieux des rois ».

MARESCHAL, MARJOT, FROLLEAU (*agent. nat.*).

g

[*La Sté popul. de Pontivy à la Conv.*; 8 prair. II] (1).

« Citoyens Représentans,

Des hommes profondément pervers, avilis par l'or des tyrans qui les soudoyaient avaient tenté d'anéantir la morale pour ressusciter le Despotisme : Votre œil vigilant a sondé leur hideuse conscience, et ils ont payé de leurs têtes la peine due à leurs forfaits.

Vous avez brisé la chaîne de corruption avec laquelle ils voulaient cerner la République pour en abattre les fondemens. Oui, le peuple français qui sait qu'une Providence particulière préside au maintien de ses droits; et que les martyrs de la liberté publique ne peuvent être qu'heureux, leve des mains reconnaissantes vers l'Etre Suprême et sanctionne vos principes, qui sont les siens.

Sublime Convention, marche d'un pas ferme vers tes hautes destinées : et que pourrais-tu craindre ? ... à ta voix la foudre lancée par vingt cinq millions de bras, dissiperà tous les nuages, applanira tous les obstacles.

Tu as écrasé les serpens dont on a environné le berceau de la République, consomme tes travaux; abats d'un seul coup, toutes les têtes de l'hydre royaliste. Alors l'univers régénéré sera ton Panthéon; et les cœurs de nos descendants seront des colonnes toujours vivantes où seront gravées la mémoire de tes glorieux travaux, et la reconnaissance due à tes bienfaits ».

SACHS (*secrét.*), ESNEVAL, BONIFAS, CHEVANNES (*secrét.*), [et 1 signature illisible (*présid.*)].

36

Différens pétitionnaires sont admis à la barre.

Fontenay, volontaire du bataillon de la Réunion, blessé à l'affaire du Mans, sollicite la prompte liquidation de la pension accordée aux défenseurs de la patrie.

La Convention nationale renvoie cette pétition à son comité de liquidation (2).

37

Les ouvriers et entrepreneurs de construction chez les émigrés ou condamnés, exposent la gêne où ils se trouvent par le retard du paiement des sommes qui leur sont dues, et

(1) C 306, pl. 1165, p. 1.

(2) P.V., XXXIX, 307.

demandent qu'une nouvelle loi vienne à leur secours (1).

Des citoyens fournisseurs de bois de construction pour les personnes condamnées pour crime de contre-révolution, représentent qu'il leur est dû plusieurs sommes pour les travaux qu'ils ont entrepris. Ils demandent à être payés sur les biens de ces mêmes condamnés, de ce qui leur est dû et de l'intérêt de ces sommes, à la présentation de leurs mémoires et des lettres des condamnés.

Bassal fait observer que cette pétition est d'une extrême importance, à cause du grand nombre de citoyens qui se trouvent dans le même cas que les pétitionnaires. Il demande le renvoi à la commission des six, et en ajoutant que le rapporteur de cette même commission est prêt, il demande que le rapport soit fait demain. — *Adopté* (2).

Renvoi à la commission des émigrés.

38

Le citoyen Deltuso, instituteur, présente à la Convention nationale de jeunes citoyennes qui apprennent, sous ses yeux, l'art typographique; il demande qu'il soit assigné une ou plusieurs maisons nationales pour l'établissement de son école, et qu'une partie d'impression soit assignée à cette imprimerie, telle que le bulletin de la Convention, en petit format, sollicité par plusieurs autorités constituées, ou la traduction des décrets, quand la commission des traductions sera organisée (3).

BARAILLON: Je demande le renvoi aux comités réunis de salut public et d'instruction publique. Cet objet est de la plus haute importance. On vous propose de former les femmes à un travail auquel elles sont très propres, et de rendre à l'agriculture une grande partie des hommes qui viennent des campagnes pour le faire (4).

Renvoi aux comités d'instruction publique et de salut public.

39

Des députés de la commune de Boën (5) sollicitent la suspension de l'exécution du décret du 11 prairial, qui a rétabli l'administration du district à Montbrison.

Renvoi au comité de salut public (6).

(1) P.V., XXXIX, 307. *J. Fr.*, n° 629.

(2) *J. Sablier*, n° 1387.

(3) P.V., XXXIX, 307. *J. Lois*, n° 625; *Débats*, n° 633, p. 409; *J. Mont.*, n° 408; *Rép.*, n° 178; *C. Univ.*, 28 prair.; *M.U.*, XL, 423; *J. Sablier*, n° 1381; *J. Fr.*, n° 629 et 631; *Ann. patr.*, n° DXXXI; *Audit. nat.*, n° 630.

(4) *Mon.*, XX, 743.

(5) Loire.

(6) P.V., XXXIX, 308. *J. Sablier*, n° 1381; *J. Fr.*, n° 629.